



Avis sur l'actualisation du schéma cyclable d'Agglomération : « Il est temps de changer de braquet ! »

Septembre 2021

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

Le Groupe-projet du Conseil de développement, conformément à la lettre de saisine de GrandAngoulême, remet un avis sur les principaux enjeux orientations et priorités du futur plan cyclable de l'Agglomération.

Le temps contraint de remise de ce document ne nous a pas permis de consulter directement des usagers du vélo, hormis ceux membres du groupe, mais nous avons travaillé à l'enrichissement de ce document avec des associations d'usagers : Vélocité, Cyclofficine, I-CAMAGA et la Fédération Charentaise de cyclotourisme.

Les membres du groupe-projet remercient les services de l'Agglomération et le bureau d'études Vizéa pour leurs apports et accompagnement sur les séances de travail d'avril et d'août 2021.

**Pour le groupe-projet,
Les animateurs,
François Douet
Jean-François Rey**

Plan :

- Les points principaux des précédents travaux du Conseil de développement sur les mobilités
- Les priorités du schéma cyclable d'Agglomération
- Les principales propositions du passage de 16 à 38 communes du schéma cyclable
- Les conditions de la réussite pour le schéma cyclable
- Synthèse des réflexions du Conseil de Développement sur les priorités et le rôle de GrandAngoulême

Documents annexés :

- Composition du groupe-projet
- Réunions de travail du Conseil de Développement
- Lettre de saisine de GrandAngoulême

Conseil de Développement de GrandAngoulême
25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 93 08 28

Courriel : conseildedeveloppement@grandangouleme.fr

Site internet : www.codevgrandangouleme.fr

Facebook : www.facebook.com/codevgrandangouleme16

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

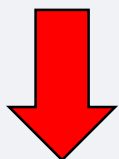
POINT PRINCIPAUX DES PRECEDENTS TRAVAUX DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT 2017-2020



- La nécessité d'un **schéma des mobilités** intégrant l'ensemble des modes de déplacements en lien avec l'urbanisme et les liens rural-urbain
- **Respecter une hiérarchie sur l'espace public : piétons, vélos, transports en commun puis voitures**
- **Modérer la circulation motorisée en milieu urbain et en centre-bourg:**
 - Généraliser les zones apaisées (zone 30) centre – ville / centre bourg
 - Reconquérir les espaces publics
- **S'appuyer sur l'expertise d'usage des acteurs, des habitants-usagers** –Favoriser les démarches participatives
- **Les liens entre mobilités actives et santé**
- **Accompagner les changements de mentalités, les changements d'usages, les expérimentations**

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

LES PRIORITÉS



La collectivité doit définir son niveau d'ambition pour ce schéma cyclable afin de suivre et évaluer le projet

- La **sécurité des cyclistes** autour d'une **volonté de partage de l'espace public**, repenser la place de la voiture en centre – ville / centre bourg
- La **lisibilité, visibilité et continuité** du **Schéma Cyclable d'Agglomération de 16 à 38 communes** (accès centres – villes / centres – bourgs / attractivité qualité de vie)
- Le **travail sur les aménagements** / faire mieux et en continuité
- La **finalisation des pénétrantes** dans l'Agglomération
- La **lisibilité des moyens financiers dédiés au schéma** et les **objectifs chiffrés de ce schéma**
- L'**accompagnement des usagers vers le changement de modes de déplacement** : voiture vers vélo
- L'**association des acteurs et des habitants**
- L'**observation, le développement du comptage** pour mieux comprendre les évolutions des pratiques du vélo et pour aider à la décision



Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS DU PASSAGE DE 16 à 38 COMMUNES DU SCHÉMA CYCLABLE



- **Coordonner les multiples acteurs publics**

Quelle cohérence, entre les schémas de l'Agglomération, du Département, de la Région, État ?
Quelle interconnexion des projets régionaux de pénétrantes dans l'Agglomération ?

- **Développer et rendre cohérent les plans cyclables communaux et le schéma d'Agglomération**

- **Créer un référentiel d'aménagement commun et partagé sur les 38 communes : signalétique, jalonnement, stationnement des vélos en sécurité**

- **Aller vers tous les publics cibles : penser l'offre de services pour les différents publics et usagers : jeunes, actifs, seniors, personnes précaires... pour les déplacements professionnels mais aussi les loisirs**

- **Améliorer et renforcer l'accès à l'information, la communication**

*Organiser des événements
sur les liaisons vélo
réalisées pour les faire
connaître*

*Faire savoir les nouvelles
règles de circulations des
vélos*

- **Se saisir de toutes les opportunités financières notamment les aides et programmes de l'Etat sur le vélo pour accompagner et compléter le schéma cyclable d'Agglomération**

Conseil de Développement de GrandAngoulême
25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 93 08 28

Courriel : conseildedeveloppement@grandangoulême.fr

Site internet : www.codevgrandangoulême.fr

Facebook : www.facebook.com/codevangoulême16

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS DU PASSAGE DE 16 à 38 COMMUNES DU SCHÉMA CYCLABLE



- **Renforcer l'intermodalité via les transports en commun** / entre communes / liaisons centres – villes / centres bourgs

- **Développer des services associés** : sensibilisation, éducation, entretien...

Vélo écoles

Soutenir un réseau de lieux de réparation sur tout le territoire auto - réparation

Développer le transport par vélo cargo

- **Faire évoluer le fonds de concours de l'Agglomération aux communes pour plus d'efficacité, repenser les critères d'attribution**

- **Prendre en compte la dimension loisirs, tourisme du vélo**

Repérer et travailler sur les chemins dans les communes pouvant servir de voies cyclables

Pancartes bilingues

Réaliser une voie circulaire reliant les 38 communes

Conseil de Développement de GrandAngoulême
25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 93 08 28

Courriel : conseildedeveloppement@grandangoulême.fr

Site internet : www.codevgrandangoulême.fr

Facebook : www.facebook.com/codevangoulême16

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE POUR LE SCHÉMA CYCLABLE



Un financement à la
hauteur des enjeux !



Réaliser sur un temps
relativement court
l'ensemble du réseau
le penser à horizon des
10 prochaines années



La prise en compte du système vélo

- La gouvernance du schéma cyclable entre l'Agglomération et les communes
-

Référent mobilité dans chaque
commune

Sensibiliser l'ensemble des conseils
municipaux

Place du vélo dans le PLUI

- Elaborer chaque année un rapport annuel sur l'avancement de la réalisation de ce schéma et le partager avec les élus, acteurs publics et privés et habitants

- La sécurité / les aménagements / la gestion et l'entretien des voiries
Comment prendre en compte les difficultés liées à la question du partage de la compétence voirie entre GrandAngoulême et les communes et l'impact sur le schéma cyclable

Partage de l'espace public zone 30

Voiries prioriser itinéraires complets, sécurisés sans discontinuité

Borne rechargement VAE

Parkings vélos sécurisés et abrités

Favoriser les pénétrantes

Conseil de Développement de GrandAngoulême
25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 93 08 28

Courriel : conseildedeveloppement@grandangouleme.fr

Site internet : www.codevgrandangouleme.fr

Facebook : www.facebook.com/codevangouleme16

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

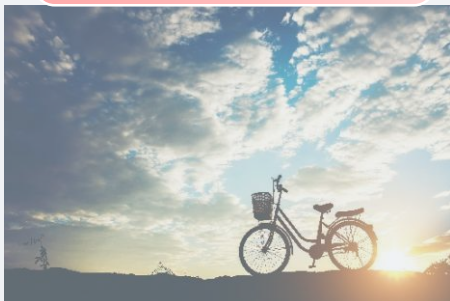
LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE POUR LE SCHÉMA CYCLABLE



Un financement à la
hauteur des enjeux !



Réaliser sur un temps
relativement court
l'ensemble du réseau le
penser à horizon des 10
prochaines années



- L'intermodalité
- Réflexion en complémentarité avec les Transports en communs / intermodalités, stationnement ...
- Relier les communes péri-urbaines, rurales
- Des cartographies interactives, participatives et numériques actualisées selon l'avancement des parcours cyclable et en complément de la signalétique et du balisage
- La communication et la valorisation des « gains » d'utilisation du vélo
- Les actions vers les employeurs

*Plan de Déplacement
Entreprises*

Stationnement des vélos

*Goodwatt prêt de VAE
pour les entreprises*

- Des budgets et outils financiers adaptés

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE POUR LE SCHÉMA CYCLABLE



Un financement à la
hauteur des enjeux !



Réaliser sur un temps
relativement court
l'ensemble du réseau le
penser à horizon des 10
prochaines années



- Embarquer la population dans la décision de manière globale mais aussi locale !
Travailler chaque projet avec les utilisateurs

Une brigade « vélo test » pour tester certains circuits et être consulté
en amont des aménagements

Soutenir les associations d'utilisateurs

Faire des diagnostics en marchant

Journée tous à vélo dans chaque commune

Surfer sur l'engouement vélo issu
du confinement

Guide des sports Vélo

➡ Quelles évolutions du service mobilicycle ? Réflexions et échanges sur les
usages des utilisateurs de ce service

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

SYNTHESE DES REFLEXIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT SUR LES PRIORITES ET LE RÔLE DE GRANDANGOULÊME

Sans ordre de priorité, voici
**les 13 orientations
principales** qui nous
semblent indispensables pour un
schéma cyclable d'Agglomération
à 38 communes :



- **La gouvernance du schéma cyclable** entre l'Agglomération, les 38 communes et les autres collectivités intervenantes et la cohérence entre les différents plans cyclables
- Le positionnement clair du **rôle de GrandAngoulême** et ses missions dans le schéma cyclable
- La définition d'un **schéma des mobilités intégrant une démarche omnimodale** pour pouvoir penser l'ensemble des modes de déplacements en lien avec l'urbanisme et les liens rural-urbain et l'intermodalité entre modes de déplacement
- La **lisibilité des moyens financiers dédiés au schéma, des outils financiers adaptés** notamment les fonds de concours aux communes et les objectifs chiffrés de ce schéma et leur évaluation dans un rapport annuel
- **L'observation, le développement du comptage** pour mieux comprendre les évolutions des pratiques du vélo et pour aider à la décision
- **La sécurité des cyclistes** autour d'une volonté de partage et de reconquête de l'espace public, notamment en respectant une hiérarchie sur l'espace public : piétons, vélos, transports en commun puis voitures, Modérer la circulation motorisée en milieu urbain et en centre-bourg: Généraliser les zones apaisées (zone 30)
- **La lisibilité, visibilité et continuité des itinéraires du Schéma Cyclable** d'Agglomération de 16 à 38 communes (accès centres – villes / centres – bourgs / attractivité qualité de vie) notamment en créant un référentiel commun en travaillant sur les aménagements et leur entretien / faire mieux et en continuité et finaliser les pénétrantes dans l'Agglomération
- **L'accompagnement de tous les usagers du territoire** quel que soit leur âge vers le changement de modes de déplacement les changements d'usages, les expérimentations
- Embarquer la population, **s'appuyer sur l'expertise d'usage des acteurs et des habitants** en les associant aux projets
- **La sensibilisation et l'accompagnement des employeurs, des établissements scolaires ...**
- **La dimension loisirs, tourisme du vélo**
- **L'amélioration et le renforcement de l'accès à l'information, à la communication**, aux cartographies, à la culture du vélo
- La prise en compte **du système vélo et le développement des services associés** : réparation, apprentissage, location

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

Sans ordre de priorité, voici **les 13 orientations principales** qui nous semblent indispensables pour un schéma cyclable d'Agglomération à 38 communes





ANNEXES

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

Membres du groupe – projet

Nom	Prénom	Collège
ARTAUD	Frédéric	Habitant - forum - Dirac
BERTHOMIER	Bernard	Habitants - forum - Angoulême
BISOTTI	Aurélien	Aurélien Bisotti Conseil
BLANCHET	Nathalie	Représentante commune de Claix
CHIRON	Dany	Habitante - Angoulême
DOUET	François	Charente Nature - Animateur
EICHELBRENNER	Claude	Représentante de la commune de Puymoyen
FAURE	Daniel	Université de Pays
FRESSER	Gérard	Habitant - forum - Dirac
HUART	Julien	CAUE de la Charente
JAMOT-AUPETIT	Didier	Habitant - Forum - Gond - Pontouvre
JARTOU	Benjamin	Habitant - Balzac
LACHGAR	Salmi	Représentant de Magnac - sur - Touvre
LANDIER	Emmanuelle	Sas Baticonsultant
LANGELIER	Bernard	AAPEL
LORENT	Dominique	ENVIE Charente
MAINFROID	Mickaël	Représentant de la commune de Champniers
MARCHAND	Etienne	Habitant - Angoulême
MARTIN	Sylvie	Habitante - Fléac
PELISSIER	Cyril	DéciDé.e.S! Ensemble pour Soyaux
PERROT	Eric	Habitant - Angoulême
PLUVIAUD	Frédéric	Habitant - Soyaux
RENARD	Michel	Habitant - La Couronne
REYT	Jean-François	Habitant – Angoulême - Animateur

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération

Réunions de travail du groupe-projet

Mardi 6 avril 2021	En présence de : Véronique DE MAILLARD – Élu(e)- Vice –Présidente en charge des mobilités / Jonathan COULET – Bureau d'études Vizéa / Marion MICHAUD – Chargée de mission vélo / Céline RIBEYRE – Responsable Mobilités Durables
Mercredi 21 avril 2021	En présence de : Jonathan COULET – Bureau d'études Vizéa / Marion MICHAUD – Chargée de mission vélo / Céline RIBEYRE – Responsable Mobilités Durables
Jeudi 27 mai 2021	Travaux avec des associations d'usagers du vélo : Vélocité, I-CAMAGA , Comité Départemental de cyclotourisme de la Charente , Cyclofficine
Jeudi 26 août 2021	En présence de : Jonathan COULET – Bureau d'études Vizéa / Marion MICHAUD – Chargée de mission vélo / Céline RIBEYRE – Responsable Mobilités Durables

Actualisation du Schéma Cyclable d'Agglomération



Angoulême, le 18 MARS 2021

Direction des Services Techniques
Direction Transports / Mobilités
Affaire suivie par Céline RIBEYRE
Tél. : 05 45 93 08 28
Réf. : VDM/CR/CB DC202101186

Conseil de Développement de Grand Angoulême
25 Boulevard Besson Bey
16023 ANGOULEME

Objet : Saisine du conseil de développement sur l'étude d'actualisation du schéma cyclable d'agglomération

Madame, Monsieur,

GrandAngoulême porte une volonté forte de développer l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien sur son territoire. Dans cette perspective, nous avons adopté notre Schéma cyclable d'Agglomération en 2016.

Les évolutions de la communauté d'agglomération, tant en termes de périmètre que de gouvernance, dans un contexte plus large marqué par l'essor du vélo, nécessitent aujourd'hui de redéfinir la feuille de route de la politique cyclable sur le territoire.

Pour cela, une étude d'actualisation du Schéma cyclable d'agglomération sera réalisée en 2021. Elle aura notamment pour enjeux de :

- ⇒ proposer un projet cohérent à l'échelle des 38 communes de GrandAngoulême, en intégrant les spécificités des territoires, des plus urbains aux plus ruraux ;
- ⇒ tenir compte des évolutions des pratiques, notamment en lien avec la crise sanitaire, l'essor du vélo à assistance électrique, ... ;
- ⇒ mettre en relation les itinéraires du quotidien et les itinéraires tourisme-loisirs (cf. ouverture au public de la Flow Vélo en 2018, etc.) ;
- ⇒ intégrer les évolutions des politiques menées aux différentes échelles : plan vélo départemental, national, financements mobilisables, réglementations...

Ces enjeux et la diversité des acteurs concernés impliquent de construire un projet partagé à l'échelle du territoire avec l'ensemble des partenaires. Dans ce cadre, il me semble indispensable d'associer une participation citoyenne à travers le Conseil de développement.

...

C'est pourquoi, par la présente saisine, nous sollicitons la contribution des membres du conseil de développement sur les deux temps forts de l'étude d'actualisation du schéma cyclable d'agglomération à savoir :

- la définition des enjeux et des orientations ;
- le plan d'actions partenarial à déployer à l'échelle du territoire et les priorités d'actions pour GrandAngoulême dans la mise en œuvre de ce plan d'actions.

Je vous propose de revenir vers vous dès que l'étude sera engagée afin de préciser le calendrier de ce projet et les modalités de notre collaboration.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Par délégation,
Pour le président,
La vice-présidente



Véronique DE MAILLARD

**Vous souhaitez nous rejoindre
ou consulter nos travaux :**
www.codevgrandangouleme.fr

Conseil de Développement

25, boulevard Besson Bey | 16023 ANGOULÊME CEDEX

05 45 93 08 28

conseildedeveloppement@grandangouleme.fr

www.codevgrandangouleme.fr

 codevangouleme16



Conseil
de Développement
Partager Échanger Proposer